



# Index de l'égalité professionnelle 2023 EFS

## **INDICATEUR RELATIF A L'ECART DE REMUNERATION**

La note obtenue pour cet indicateur est de 39 points sur 40.

## **INDICATEUR RELATIF A L'ECART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES (HORS PROMOTIONS)**

La note obtenue pour cet indicateur est de 20 points sur 20.

## **INDICATEUR RELATIF A L'ECART DE TAUX DE PROMOTIONS**

La note obtenue pour cet indicateur est de 15 points sur 15.

## **INDICATEUR RELATIF AU POURCENTAGE DE SALARIEES AYANT BENEFICIE D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGE MATERNITE**

La note obtenue pour cet indicateur est de 15 points sur 15.

## **INDICATEUR RELATIF AU NOMBRE DE SALARIES DU SEXE SOUS-REPRESENTE PARMIS LES 10 SALARIES AYANT PERCU LES PLUS HAUTES REMUNERATIONS**

La note obtenue pour cet indicateur est de 5 points sur 10.

Le total de points pour l'EFS est de 94 points sur 100.